



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 mars 2017

=====

Date convocation : 1<sup>er</sup> mars 2017

Nombre de présents : 16

L'an deux mille dix sept et le jeudi neuf mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon Bonzi, Maire.

Présents :

Yvon BONZI, Rino BENELLI, Mireille BOUCHE, Hervé BRAHIC, Françoise BRYLINSKI, Anne CAMPS, Dominique CARRE, Gérard CHAPEL, Michel DUSSAUD, Michel FAISSAT, Gérard JEAN, Tamara KUZMIC, Jocelyne LECLERE, Régine PESENTI, Josette VELAY, Luc VEYRAT

Procurations : Armelle CHAPON à Gérard CHAPEL, Alain CLEMENT à Luc VEYRAT, Alain GENES à Jocelyne LECLERE, Denis MARCOUX à Michel DUSSAUD, Madeleine MARTINEZ à Josette VELAY

Absents : Amélie BRANTE, Corinne d'ALETTO,

Secrétaire de séance : Hervé BRAHIC

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 30. Il donne lecture du dernier conseil municipal et demande son approbation.

**UNANIMITE**

## I. Compte administratif – budget M 14

Monsieur le Maire sort de la salle, Monsieur VEYRAT présente le compte administratif.

BUDGET PRINCIPAL						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctionnement	3 014 242.45 €	2 520 316.29 €	493 926.16 €	277 196.90 €	771 123.06 €
	Section d'investissement	1 063 737.10 €	937 988.70 €	125 748.40 €	-255 677.62 €	-129 929.22 €
	Budget total	4 077 979.55 €	3 458 304.99 €	619 674.56 €	21 519.28 €	641 193.84 €
Restes à réaliser	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	446 000.00 €	840 000,00 €	- 394 000,00 €	0,00 €	- 394 000.00 €
	Budget total	446 000.00 €	840 000,00 €	- 394 000,00 €	0,00 €	- 394 000.00 €
Budget total		4 523 979.55 €	4 298 304.99 €	225 674.56 €	21 519.28 €	247 193.84 €

**20 POUR – 1 ABSTENTION (M. Genès)**

## **II. Compte de gestion – budget M 14**

Le compte de gestion 2016 du trésor public fait apparaître les mêmes résultats que le compte administratif 2016. Il est soumis à l'approbation du conseil.

**20 POUR – 1 ABSTENTION (M. Genès)**

## **III. Affectation du résultat – budget M 14**

Il est proposé d'affecter l'excédent 2016 d'un montant 771 123,06 € euros de la façon suivante :

- A la section investissement au compte 1068 pour un montant de 523 929,22 €
- A la section de fonctionnement au compte 002 pour un montant de 247 193,84 €.

**20 POUR – 1 ABSTENTION (M. Genès)**

## **IV. Vote du budget primitif – M 14**

Monsieur le Maire passe la parole à Luc Veyrat pour la présentation du budget.

### **M14**

La section Fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes : 3 101 153 euros

La section Investissement s'équilibre en dépenses et recettes : 2 283 177 euros

**20 POUR – 1 ABSTENTION (M. Genès)**

## **V. Vote des taux 2017**

Taxe d'habitation : 13.64 %

Taxe Foncière Bâti : 17.71 %

Taxe Foncière Non Bâti : 57.57 %

Les trois taux restent inchangés.

**20 POUR – 1 ABSTENTION (M. Genès)**

## VI. Compte administratif – budget M 49 - AEP

Monsieur le Maire sort de la salle, Monsieur VEYRAT présente le compte administratif.

BUDGET ANNEXE ADDUCTION EAU POTABLE						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section d'exploitation	310 610.01 €	243 074.65 €	67 535.36 €	25 622.46 €	93 157.82 €
	Section d'investissement	22 425.00 €	154 562 .39 €	-132 137.39 €	123 347.47€	-8 789.92 €
	Budget total	333 035.01 €	397 637.04 €	-64 602.03 €	148 969.93 €	84 367.90 €
Restes à réaliser	Section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	420 000 €	450 000 €	-30 000,00 €	0,00 €	-30 000 €
	Budget total	420 000 €	450 000 €	-30 000,00 €	0,00 €	-30 000 €
Budget total (réalisations et restes à réaliser)		753 035.01 €	847 637.04 €	-94 602.03 €	148 969.93 €	54 367.90 €

**20 POUR – 1 ABSTENTION (M. Genès)**

## VII. Compte de gestion – budget M 49 - AEP

Le compte de gestion 2016 du trésor public fait apparaître les mêmes résultats que le compte administratif 2016. Il est soumis à l'approbation du conseil.

**20 POUR – 1 ABSTENTION (M. Genès)**

## VIII. Affectation des résultats – budget M 49 – AEP

Il est proposé d'affecter l'excédent 2016 d'un montant 93 157,82 € euros de la façon suivante :

- A la section investissement au compte 1068 pour un montant de 38 789,92 €
- A la section de fonctionnement au compte 002 pour un montant de 54 367,90 €.

**20 POUR – 1 ABSTENTION (M. Genès)**

## IX. Budget primitif - AEP

Monsieur le Maire passe la parole à Luc Veyrat pour la présentation du budget.

### M49-AEP

La section Exploitation s'équilibre en dépenses et recettes : 358 996 euros

La section Investissement s'équilibre en dépenses et recettes : 804 996 euros

**20 POUR – 1 ABSTENTION (M. Genès)**

## X. Compte administratif – budget M 49 – Eaux usées

Monsieur le Maire sort de la salle, Monsieur VEYRAT présente le compte administratif.

BUDGET ANNEXE EAU USEE						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section d'exploitation	343 317.95 €	271 360.87 €	71 957.08 €	72 647.19 €	144 604.27 €
	Section d'investissement	89 645.78 €	161 653.27 €	-72 007.49 €	143 009.58 €	71 002.69 €
	Budget total	432 963.73 €	433 014.14 €	-50.41 €	215 656.77 €	215 606.36 €
Restes à réaliser	Section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	0,00 €	77 000,00 €	-77 000,00 €	0,00 €	-77 000,00 €
	Budget total	0,00 €	77 000,00 €	-77 000,00 €	0,00 €	-77 000,00 €
Budget total (réalisations et restes à réaliser)		432 963.73 €	510 014.14 €	-77 050.41 €	215 656.77 €	138 606.36 €

20 POUR – 1 ABSTENTION (M. Genès)

## XI. Compte de gestion – budget M 49 – Eaux usées

Le compte de gestion 2016 du trésor public fait apparaître les mêmes résultats que le compte administratif 2016. Il est soumis à l'approbation du conseil.

20 POUR – 1 ABSTENTION (M. Genès)

## XII. Affectation des résultats – budget M 49 – Eaux usées

Il est proposé d'affecter l'excédent 2016 d'un montant 144 604.27 € euros de la façon suivante :

- A la section investissement au compte 1068 pour un montant de 5 997.91 €
- A la section de fonctionnement au compte 002 pour un montant de 138 606.36 €.

## XIII. Budget primitif – M 49 – Eaux usées

Monsieur le Maire passe la parole à Luc Veyrat pour la présentation du budget.

### M49

La section Exploitation s'équilibre en dépenses et recettes : 399 769 euros

La section Investissement s'équilibre en dépenses et recettes : 244 768 euros

20 POUR – 1 ABSTENTION (M. Genès)

#### XIV. Compte administratif – lotissement Les Vignes

Monsieur le Maire sort de la salle, Monsieur VEYRAT présente le compte administratif.

		« Lotissement Les vignes »				
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctionnement	197 525.18 €	116 480.14 €	81 045 .14 €	0.00 €	81 045.14 €
	Section d'investissement	42 144 .51 €	56 731.36 €	-14 586.85 €	- 42 144.51 €	-56 731.36 €
	Budget total	239 669.79 €	173 211.50 €	66 458.29 €	-42 144.51 €	24 313.78 €
Restes à réaliser	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Budget total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Budget total		239 669.79 €	173 211.50 €	66 458.29 €	-42 144,51 €	24 313.78 €

**20 POUR – 1 ABSTENTION (M. Genès)**

#### XV. Compte de gestion – lotissement Les Vignes

Le compte de gestion 2016 du trésor public fait apparaître les mêmes résultats que le compte administratif 2016. Il est soumis à l'approbation du conseil.

**20 POUR – 1 ABSTENTION (M. Genès)**

#### XVI. Budget primitif – lotissement Les Vignes

Monsieur le Maire passe la parole à Luc Veyrat pour la présentation du budget.

##### Lotissement Les Vignes

La section Fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes : 213 292 euros

La section Investissement s'équilibre en dépenses et recettes : 56 732 euros

**20 POUR – 1 ABSTENTION (M. Genès)**

#### XVII. Convention Pont du gard

VU la nouvelle politique tarifaire mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'EPCC du pont du Gard a fixé de nouvelles modalités d'accès au site du pont du Gard pour les gardois. Désormais, l'EPCC ne délivre plus de carte d'abonnement par foyer mais propose un accès gratuit par personne sur présentation d'une pièce d'identité et d'un document justifiant de leur domicile dans une commune gardoise partenaire.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'engagements réciproques avec l'EPCC du pont du Gard avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017 renouvelable tacitement pour un an dans la limite de deux reconductions.

**18 POUR – 3 CONTRE (Mme Carre, Mme Leclère, M. Genès)**

## **XVIII. Création poste attaché principal**

Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'attaché principal territorial.

**UNANIMITE**

## **XIX. Régime indemnitaire**

Compte-tenu du recrutement d'un attaché principal, il convient de compléter le régime indemnitaire.

**UNANIMITE**

## **XX. Directeur Régie des eaux**

Vu l'avis du conseil d'exploitation et considérant le départ de M. D'AMATO, il convient de nommer M. TORREGROSA, Directeur de la régie des eaux.

**UNANIMITE**

## **XXI. Concessions cimetièrè**

Le conseil municipal décide de compléter la tarification des concessions cimetièrè avec les tarifs suivants :

- 750 euros pour une concession cinquantenaire de 2 places,
- 2 500 euros pour une concession cinquantenaire de 2 places avec tombeau.

**UNANIMITE**

### **Décisions du Maire :**

Monsieur le Maire informe le conseil que suite aux vols commis sur la commune (salle du stade), il est décidé d'ester en justice devant le Tribunal de grande instance et de se constituer partie civile dans le dossier n° JIJ1616000036.

Monsieur le Maire informe le conseil que suite à l'appel interjeté du jugement du tribunal correctionnel de Nîmes par M. Gartner et M. Lefur, il est décidé d'ester en justice pour défendre les intérêts de la commune dans l'instance n° 16/00066.

La séance est levée à 19 heures 20.

Le Maire,  
Yvon BONZI

